

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2007 B 13644
Numéro SIREN : 498 739 879
Nom ou dénomination : METEOJOB

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2021 sous le numéro de dépôt 127726



2112785901

DATE DEPOT : 11/10/2021

NUMERO DE DEPOT : 2021R127726

N° GESTION : 2007B13644

N° SIREN : 498739879

DENOMINATION : METEOJOB

ADRESSE : 14 rue Gaillon 75002 Paris

DATE ACTE : 01/07/2021

TYPE ACTE : Décision(s) du président

07B13644

LA SOCIETE METEOJOB

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 613 746,00 Euros,
dont le siège social est situé 14 rue Gaillon, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et
des Sociétés de Paris sous le numéro 498 739 879,

DP 01.07.20 NZ
DP - NZ

Le 1 juillet 2020, à Paris, Monsieur Marko Vujasinovic, président de la société Meteojob SAS a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs de Monsieur Louis Coulon en tant que Directeur Général de la société Meteojob.

Décisions :

1. Monsieur Louis Coulon est nommé pour une durée de 36 mois à compter de ce jour Directeur Général Délégué de la société Meteojob.
2. Pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général, M Louis Coulon est et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société Meteojob dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts,
3. Toutefois, M. Louis Coulon doit obtenir l'autorisation préalable du Président ou de l'Assemblée Générale des actionnaires de Meteojob pour les décisions suivantes :
 - a) Dans le cadre de la commercialisation de prestations de service par la société et ses filiales, pour signer au nom de la société ou de ses filiales, tout nouveau contrat ou engagement auprès de clients de la société ou de ses filiales, représentant une somme de 100 000 euros ou plus pour une seule et même opération,
 - b) Au-dessus d'une somme de 30 000 euros pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société ou de ses filiales, tout contrat ou avenant auprès de fournisseurs, ou effectuer tout transfert ou virements,
 - c) Pour acquérir ou céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.
 - d) Pour recruter, nommer à un nouveau poste ou licencier toute personne.
4. Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Paris, le 1 juillet 2020

En 4 exemplaires dont un original a été remis à Monsieur Louis Coulon

Marko Vujasinovic

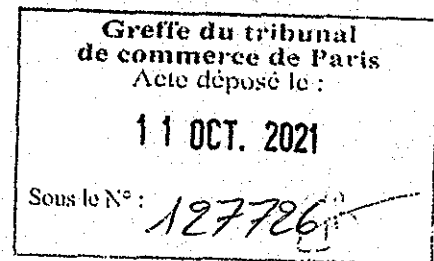
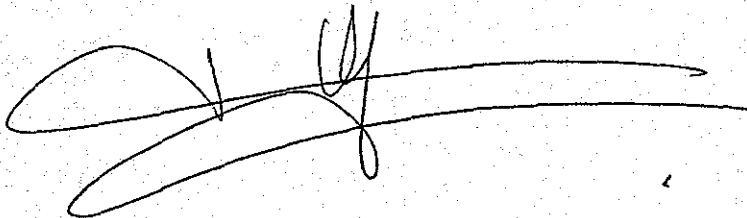


Louis Coulon

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué

Intervenant aux présentes, M. Louis Coulon déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.





2112785902

DATE DEPOT : 11/10/2021

NUMERO DE DEPOT : 2021R127726

N° GESTION : 2007B13644

N° SIREN : 498739879

DENOMINATION : METEOJOB

ADRESSE : 14 rue Gaillon 75002 Paris

DATE ACTE : 01/07/2021

TYPE ACTE : Décision(s) du président

LA SOCIETE METEJOB

Société par Actions Simplifiée au capital de 2 613 746,00 Euros,
dont le siège social est situé 14 rue Gaillon, 75002 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et
des Sociétés de Paris sous le numéro 498 739 879,

Le 1 juillet 2020, à Paris, Monsieur Marko Vujasinovic, président de la société Metejob SAS a pris les décisions suivantes, relatives à la nomination et aux pouvoirs de Monsieur Gonzague Lefebvre en tant que Directeur Général de la société Metejob.

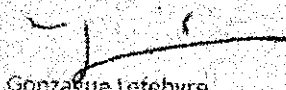
Décisions :

1. Monsieur Gonzague Lefebvre est nommé pour une durée de 36 mois à compter de ce jour Directeur Général Délégué de la société Metejob.
2. Pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général, M. Gonzague Lefebvre est et sera investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société Metejob dans la limite de l'objet social défini dans ses statuts.
3. Toutefois, M. Gonzague Lefebvre doit obtenir l'autorisation préalable du Président ou de l'Assemblée Générale des actionnaires de Metejob pour les décisions suivantes :
 - a) Dans le cadre de la commercialisation de prestations de service par la société et ses filiales, pour signer au nom de la société ou de ses filiales, tout nouveau contrat ou engagement auprès de clients de la société ou de ses filiales, représentant une somme de 100 000 euros ou plus pour une seule et même opération,
 - b) Au-dessus d'une somme de 30 000 euros pour une seule et même opération, pour contracter au nom de la société ou de ses filiales, tout contrat ou avenant auprès de fournisseurs, ou effectuer tout transfert ou virements,
 - c) Pour acquérir ou céder tout titre de participation, recourir à l'emprunt, agir en justice ou transiger.
 - d) Pour recruter, nommer à un nouveau poste ou licencier toute personne.
4. Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité et de dépôt prévues par la loi.

Fait à Paris, le 1 juillet 2020

En 4 exemplaires dont un original a été remis à Monsieur Gonzague Lefebvre

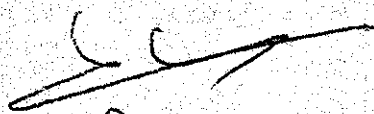
Marko Vujasinovic



Gonzague Lefebvre

Signature précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général Délégué »

Intervenant aux présentes, M. Gonzague Lefebvre déclare accepter ces fonctions et n'être frappé d'aucune interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher de les exercer.



Bon pour acceptation des fonctions de
Directeur Général Délégué

Attesté conforme par le Président
à 4 septembre 2021
MARKO VUJASINOVIC